



DÉMARCHE RISQUE PSYCHOSOCIAUX

Lors de la réunion du Comité de Pilotage RPS (démarche engagée par la DRFiP44) du 7 novembre 2014, les représentants **FO** ont lu une déclaration liminaire :

Réunis ce jour en Comité de Pilotage des risques psychosociaux, il nous paraît important de vous faire part de certains points :

■ sur le choix des sites d'abord : ce qui était vrai au moment de la prise de décision concernant les sites retenus pour participer à cette démarche ne l'était plus forcément à la période des groupes de travail. En effet, compte tenu par exemple de départs en retraite, la situation très tendue d'une structure peut très vite se dégrader.... à la manière d'un château de cartes parfois,

■ Sur la non-participation de collègues : nous avons eu des contacts avec des collègues qui ont refusé de s'inscrire dans la démarche au motif qu'ils n'avaient déjà pas suffisamment de temps pour effectuer leurs missions ; cela a même parfois généré des tensions supplémentaires avec ceux qui, eux, avaient accepté de le faire,

■ Sur l'inscription d'office évoqué dans les documents, **FO** le déplore vivement car il avait bien été indiqué que cette démarche se ferait sur la base du volontariat.

Enfin nous constatons que ce qui est exprimé par les collègues au cours des groupes d'expression, reflète bien ce que nous exprimons depuis longtemps, en leur nom lors notamment des CHS-CT et des CTL et qui est parfois mis en doute par la direction :

- l'absence de priorisations,
- se sentir à la limite de la rupture,
- la baisse de motivation,
- la perte d'empathie,
- la formation des nouveaux qui avec le manque d'effectif devient un casse-tête,
- le métier apprécié mais qui use,
- le manque d'accompagnement dans les réformes,
- le manque de soutien,
- l'absence de compte-rendu de réunions de la part la hiérarchie,
- l'absence de réunions de services,
- les difficultés dans la relation avec la direction pour diverses raisons (manque de référents, de soutien technique, difficultés dans la coordination des services de direction qui a des répercussions sur les sites extérieurs,...),
- l'anticipation des gains de productivité qui ne se révèlent pas toujours être ceux escomptés,
- le besoin de clarification pour les adjoints,
- la perte du sens dans le travail, etc

Nous aurons prochainement à travailler sur les propositions des groupes de travail : bien entendu nous espérons **vraiment** que des solutions vont être trouvées... mais nous ne pouvons pas perdre du vue :

■ que déjà 2000 suppressions d'emplois sont programmées à l'horizon 2015,

■ que les effectifs de C et B du département sont en 2014 encore en deçà de ce qu'ils devraient être avec quelque chose comme une cinquantaine de vacances d'emplois pour la Loire-Atlantique,

■ et que cerise sur le gâteau, la démarche stratégique va produire des tensions et générer beaucoup de stress pour ceux qui seront impactés... et nous ne serons alors plus dans les risques psychosociaux mais dans le domaine du trouble psychosocial qui équivaut à une altération de la

santé des agents. C'est pourquoi nous aurons à cœur de disposer bien en amont de toute réorganisation de services, d'une fiche-impact, nécessaire (mais pas suffisante) pour mesurer les conséquences sur les collègues concernés tant sur leurs conditions de travail que sur le plan de leur santé physique et mentale. Il nous paraît d'ailleurs important lors de la restitution qui devra être faite en CHS-CT, qu'en votre qualité de directeur régional de la direction qui représente le plus grand nombre d'agents pour la Loire-Atlantique, vous soyez parmi nous.

...Le Directeur nous a indiqué qu'il allait essayer d'être présent lors de la restitution qui devrait avoir lieu au CHS-CT du 18 décembre 2014.

RETENEZ-VOUS !

En raison de travaux sur les canalisations par Nantes Métropole, la distribution d'eau a été interrompue sur Cambronne le mercredi 12 novembre de 14h30 à 17h30.



Les collègues ont été prévenus tardivement (le jour même !) et pour certains d'eux juste par un panonceau (format A5) sur la porte des locaux concernés, de l'interdiction d'utiliser les sanitaires

Aurait-ce été dramatique d'octroyer une autorisation d'absence aux collègues concernés ?

MARCHÉ DE DUPES ... MAIS SANS SURPRISE POUR FO !

Les représentants **FO** des assurances ont claqué la porte de la "pseudo-négociation" de branche sur le pacte de responsabilité. Pour eux, ce "marché de dupes" n'a d'autre objectif que de "faire légitimer par les syndicats la baisse des effectifs, notamment par des licenciements", et la dégradation des conditions de travail des salariés. Les propositions patronales, basées sur des accords préexistants, remettent en cause les métiers et les classifications.

Et ça à **FO**, nous nous y refusons! Au fait, qui a eu la mauvaise idée de le signer ce pacte de responsabilité.

